



Commission permanente du 4 mars 2019

CONVENTION DE FINANCEMENT DE LA TVA A CONCLURE ENTRE LE DEPARTEMENT ET LES COLLECTIVITES CONCERNEES

- **33 055,18 € HT (39 666,20 € TTC)** : pour l'aménagement de la route de la commune de Cosswiller.

PROPOSITION APPROBATION DE CONVENTIONS PORTANT SUR LE PARTAGE ET LES MODALITES DE LA GESTION, DE L'ENTRETIEN ET LA SURVEILLANCE DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER DEPARTEMENTAL

Le département s'engage, pendant toute la durée de la convention, à inscrire au budget les sommes nécessaires à cet effet à la commune de Wasselonne pour l'anneau central du carrefour giratoire des RD 1004 et RD 112.

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION ABCM ZWEISPRACHIGKEIT POUR LE FONCTIONNEMENT DES CLASSES ASSOCIATIVES BILINGUES DES ECOLES DE SON RESEAU

Il est ainsi proposé de décider d'attribuer, à l'association ABCM Zweisprachigkeit, une subvention d'un montant total de 160 000 € au titre de l'année 2019 qui se décompose de la façon suivante : 140 000 € pour le fonctionnement des 7 classes hors contrat pendant l'année scolaire 2018/2019 ainsi que, de façon exceptionnelle, 20 000 €, pour soutenir la poursuite de la démarche de professionnalisation de sa gestion et mener l'évaluation des classes en immersion complète.

Il s'agit des écoles :

- de Schweighouse-sur-Moder qui compte 2,5 classes hors contrat ;
- de Haguenau qui compte 3 classes hors contrat ;
- de Saverne qui compte 1,5 classe hors contrat.

- **160 000 €** : à l'association ABCM ZWEISPRACHIGKEIT pour une subvention annuelle pour le fonctionnement des classes ABCM hors contrat.

PROGRAMME DE TRAVAUX DE MAINTENANCE DANS LES COLLEGES PUBLICS

Le projet de programme de travaux de maintenance dans les collèges se traduit par :

- **786 662 €** de crédits de fonctionnement
- **8 329 447 €** de crédits d'investissement.



COMMUNES	Fonctionnement TTC	Investissement TTC
Dettwiller	10 800 €	49 200 €
Marmoutier		24 000 €
Saverne - Les Sources		346 800 €
Saverne - Poincaré	7 200 €	49 200 €
Wasselonne		55 512 €

ATTRIBUTION DE LOGEMENTS DE SERVICE :

Attribution de logement de service inoccupé du Collège « Les Sources » de Saverne à un bénéficiaire.

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS ET APPROBATION DE PROJETS DE CONVENTIONS FINANCIERES DANS LE DOMAINE DE LA DIFFUSION CULTURELLE

- **1 500,00 €** : pour les activités de l'association des amis de l'orgue de Saessolsheim.

*** l'association Espace Rohan de Saverne :**

- **18 000,00 €** : pour l'organisation de l'édition 2019 du festival Mon Mouton est un Lion.

- **55 600,00 €** : pour la réalisation des actions culturelles pour l'année 2019.

- **1 500,00 €** : à l'ensemble Dulcis Melodia, Ensemble de Musique ancienne de Wasselonne pour les activités autour de la musique baroque.

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS ET APPROBATION DE PROJETS DE CONVENTIONS FINANCIERES DANS LE DOMAINE DE LA TRANSMISSION ARTISTIQUE

- **500,00 €** : à l'IME Le Rosier Blanc de Saverne pour la restitution de l'atelier photos image et langages.

- **2 000,00 €** : au comité des fêtes de la ville de Saverne pour la création du spectacle Si Saverne M était contée avec la participation de 120 amateurs.

ATTRIBUTION D'AIDE AU FONCTIONNEMENT DES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE POUR 2019 ET APPROBATION DES TERMES DU PROJET DE CONVENTION FINANCIERE TYPE

- **30 720,00 €** : à la Communauté de Communes de Saverne pour le fonctionnement pendant l'année 2019 de l'aire d'accueil des gens du voyage de Saverne.

- **11 520,00 €** : à l'EPCI de la Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble pour le fonctionnement pendant l'année 2019 de l'aire d'accueil des gens du voyage de Wasselonne.



APPROBATION DU PROGRAMME TECHNIQUE DÉTAILLE DE L'OPÉRATION DE CONSTRUCTION DES LOCAUX DE LA DÉLÉGATION TERRITOIRE D'ACTION OUEST (DTAO)

La Commission Permanente du Conseil Départemental :

- décide d'engager l'opération de la construction des locaux de la Délégation Territoriale Ouest à Saverne.

- approuve le Programme Technique Détaillé des travaux de l'opération de construction de la Délégation Territoriale d'Action Ouest à Saverne

- approuve le coût prévisionnel des travaux pour un montant de 6,7 M€ HT (valeur novembre 2018) ;

- approuve le coût global de l'opération intégrant les frais.



Michèle ESCHLIMANN

VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU BAS-RHIN
CANTON DE SAVERNE
MAIRE DE WASSELONNE

Secrétariat en mairie
Tél : 03 88 59 12 21



Thierry CARBIENER

CONSEILLER DÉPARTEMENTAL DU BAS-RHIN
CANTON DE SAVERNE

Permanence : 06 45 73 94 01